Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-2686-3	**Numéro de la version :**	14.03
Date de parution :	2025/06/12	**Remplace la version datée de :**	2024/07/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

APPRET POUR MÉTAL SCOTCH-WELD(MC) 3M(MC) 3901

Numéros d'identification de produit

62-3901-3525-9 62-3901-3530-9 62-3901-6525-6 FS-3901-8001-6 HB-0043-4182-0
JS-3000-4974-4

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Apprêt

Utilisation spécifique

Métal Apprêt

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.
Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 3.
Toxicité aiguë (par voie cutanée) : Catégorie 4.
Toxicité aiguë (inhalation) : Catégorie 4.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :
Sensibilisant cutané : Catégorie 1.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme |Crâne et os |Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger
Liquide et vapeur hautement inflammable.
Toxique en cas d'ingestion. Nocif en cas de contact cutané ou en cas d'inhalation. Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Cause des dommages aux organes : Système nerveux | organes sensoriels.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des vois respiratoires.

Réponse:
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette). Se rincer la bouche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:
Ce produit contient du méthanol. L'empoisonnement au méthanol peut provoquer une acidose métabolique, la perte de la vue et la mort. L'apparition de signes ou de symptômes peut être retardée de 18 à 24 heures. Si l'empoisonnement au méthanol est confirmé, l'administration d'éthanol par voie intraveineuse (IV) doit être envisagée. Les soins pharmacologiques et de soutien supplémentaires doivent être basés sur le jugement du médecin traitant

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Alcool méthylique	67-56-1	80 - 100 Secret Fabrication *	Méthanol
SILANE AMINÉ	1760-24-3	0.1 - 1 Secret Fabrication *	N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]-éthylènediamine

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Toxique en cas d'ingestion. Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Ce produit contient du méthanol. Un empoisonnement au méthanol peut causer une acidose métabolique, la cécité et la mort. Le début des symptômes peut être retardé de 18 à 24 heures. Si l'empoisonnement au méthanol est confirmé, l'administration d'éthanol par voie intraveineuse doit être considérée. Les soins pharmacologiques ou de soutien supplémentaires doivent être établis en fonction du jugement du médecin traitant.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre

chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Formaldéhyde	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Alcool méthylique	67-56-1	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:250 ppm	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de

matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Rouge
Odeur	Forte Solvant
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Pas de données disponibles*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	64,4 ºC
Point d'éclair :	11,1 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	5,9 [*Ref Std:*éther = 1]
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 2.
Limites d'explosivité (LIE)	6 % volume
Limites d'explosivité (LSI)	36,5 % volume
pression de vapeur	12 532,3 Pa
Densité de vapeur relative	1,1 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	0,8 g/ml
Densité relative	0,8 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Soluble.
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	6,3 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	794 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	99,3 % [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Nocif en cas de contact cutané. Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Ingestion :
Toxique en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Peut causer la cécité. L'évaluation des dangers de l'alcool méthylique réalisée par Santé Canada conclut que cette substance est également à l'origine d'une toxicité pour les organes cibles par simple exposition au système nerveux central. Neuropathie centrale : les signes/symptômes peuvent inclure de l'irritabilité, des troubles de la mémoire, des changements de personnalité, des troubles du sommeil et une diminution de la capacité de concentration.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >1 000 - =2 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >10 - =20 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >50 - =300 mg/kg
Alcool méthylique	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
Alcool méthylique	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
Alcool méthylique	Ingestion		LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg
SILANE AMINÉ	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
SILANE AMINÉ	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 >1.49, <2.44 mg/l
SILANE AMINÉ	Ingestion	Rat	LD50 1 897 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Alcool méthylique	Lapin	irritant légère
SILANE AMINÉ	Lapin	irritant légère

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Alcool méthylique	Lapin	Irritant modéré
SILANE AMINÉ	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Alcool méthylique	Cochon d'Inde	Non classifié
SILANE AMINÉ	Multiple espèces animales.	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Alcool méthylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
SILANE AMINÉ	In Vitro	N'est pas mutagène
SILANE AMINÉ	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Alcool méthylique	Inhalation	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Alcool méthylique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	21 jours
Alcool méthylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Mouris	LOAEL 4 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Alcool méthylique	Inhalation	Toxique pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pendant l'organogenèse
SILANE AMINÉ	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
SILANE AMINÉ	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
SILANE AMINÉ	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition

Alcool méthylique	Inhalation	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Alcool méthylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Alcool méthylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	6 heures
Alcool méthylique	Ingestion	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool méthylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
SILANE AMINÉ	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

L'évaluation des dangers de l'alcool méthylique réalisée par Santé Canada conclut que cette substance est également à l'origine d'une toxicité pour les organes cibles par simple exposition au système nerveux central.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Alcool méthylique	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,55 mg/l	4 semaines
Alcool méthylique	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 13,1 mg/l	6 semaines
Alcool méthylique	Ingestion	foie | Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	90 jours
SILANE AMINÉ	Dermale	la peau | Système endocrinien | système vasculaire | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 545 mg/kg/day	11 jours
SILANE AMINÉ	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,015 mg/l	90 jours
SILANE AMINÉ	Inhalation	système vasculaire | yeux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,044 mg/l	90 jours
SILANE AMINÉ	Ingestion	système vasculaire | Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	28 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique

santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au

cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-2686-3	**Numéro de la version :**	14.03
Date de parution :	2025/06/12	**Remplace la version datée de :**	2024/07/23

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca